

interprétant la coutume musulmane. Cette législation reconnaît au très ancien occupant héréditaire (le Djedderi ou « Homme né de la souche »), une vocation à la propriété, utile et perpétuelle, du sol qu'il occupe sous les trois conditions essentielles suivantes :

a) que le propriétaire éminent, (c'est-à-dire la Fondation pieuse y consente);

b) que la terre soit vivifiée ou qu'elle le devienne dans les 20 plus proches années;

c) qu'une Commission mixte (administration et représentants de la Fondation) préside à la

constatation et, dans une certaine mesure, au remboursement des lots occupés, ainsi qu'à la détermination des conditions de vivification et de redevance foncière; — le droit de propriété étant reconnu sous la forme de l'« enzel » ou de rente fixe perpétuelle.

**Cette conversation d'états de fait inconnus et précaires, en droits positifs, inscriptibles aux titres fonciers, constitue donc, elle aussi, en elle-même et pour elle-même, une entreprise extraordinairement importante du Paysanat d'une incalculable portée morale, économique**

## II. — VARIÉTÉS TUNISIENNES D'OLIVIERS A HUILE

**LA TUNISIE EST LE PAYS D'ELECTION DE L'OLIVIER. MAIS IL EXISTE PLUSIEURS SORTES D'OLIVIERS : CHACUNE EST ADAPTEE A UN TERRITOIRE TUNISIEN.**

Certains oliviers, dit-on, remontent à l'époque romaine; en réalité il y a peu de chances que le tronc et les branches soient vieux de plus de quelques centaines d'années. Seule la souche peut remonter à l'époque romaine; les rejets perpétuent l'arbre pendant une durée illimitée.

### **LE CHEMLALI EST PARFAITEMENT ADAPTE A LA REGION SFAXIENNE**

La variété Chemlali, dont 8 à 10 millions d'exemplaires constituent la forêt sfaxienne sur des centaines de milliers d'hectares, a subi un « test » biologique que le laboratoire le mieux outillé est incapable de réaliser : quinze siècles d'expérience agricole. Un moyen de sélection aussi puissant peut difficilement laisser passer une formule génétique insuffisante; ceci explique que les principaux problèmes posés au sujet des variétés d'olivier dans le monde ne se posent pas pour l'olivier sfaxien.

Divers chercheurs italiens ont étudié l'AUTOFECONDITE des variétés d'olives; une variété autoféconde est souhaitable pour permettre une culture homogène. Les chercheurs italiens n'ont pu encore y parvenir en laboratoire. Le Chemlali réalise ce miracle : en Tunisie certaines olivettes immenses et d'une pureté variétale quasi absolue donnent la preuve de cette autofécondité. Beaucoup d'arbres fruitiers demandent à être plantés en mélanges de variétés, le pollen d'une variété déterminée est souvent incapable de féconder les fleurs femelles de la même qualité. Les amandiers californiens sont plantés en Amérique par rangées alternées et ceci n'assure souvent pas une production suffisante.

Un autre exemple d'adaptation est constitué par l'IMMUNITÉ A LA TUBERCULOSE de l'olivier de la variété sfaxienne lorsqu'il est cultivé dans le Sahel.

### **CHAQUE REGION DE TUNISIE POSSEDE SA VARIETE PARTICULIERE**

Le matériel initial de cette sélection par le temps est simple : chaque noyau d'olive donne en germant une nouvelle variété qui peut être reproduite, si elle est jugée digne d'intérêt, par le procédé du souchet et parfois du greffage. C'est donc un NOMBRE pratiquement INFINI DE COMBINAISONS GENETIQUES différentes qui se sont trouvées, au cours des âges, en compétition devant les épreuves qu'allait leur imposer la pratique agricole : PRODUCTIVITE, RICHESSE EN HUILE, RESISTANCE A LA SECHERESSE, aux PARASITES.

Chaque région oléicole a retenu une de ces combinaisons et presque toujours une seule. C'est ainsi que la région dont la vocation culturelle oléicole est la plus caractérisée, le SAHEL, ne connaît pratiquement que le CHEMLALI donnant une olive petite, à noyau lisse, ellipsoïde; la feuille est très longue, d'un vert très foncé, l'arbre a un port plutôt retombant. Dans le NORD, LE CHETOUI prédomine. Il donne des olives moyennes, assez grosses s'il est irrigué. Le noyau est évoïde et très pointu. Les feuilles sont très courtes, d'un vert grisâtre. Le port de l'arbre est plutôt érigé. Dans le CENTRE PREDOMINE L'OUSSLATI. Celui-ci produit une olive en tonnelet portant une tache de la peau; le feuillage est clair, le port de l'arbre nettement retombant. Il peut même présenter l'aspect pleureur au moment de la récolte.

## AVENIR

L'on ne peut prévoir toutes les épreuves, toutes les adversités qu'une espèce vivante domestique aura à affronter; l'exemple du phylloxéra de la vigne a montré que les conditions mondiales peuvent placer une espèce cultivée devant un problème nouveau pour elle. IL N'EST PAS IMPOSSIBLE QU'UN PARASITE NOUVEAU OU SIMPLEMENT DE NOUVELLES EXIGENCES DU MARCHÉ MONDIAL DES HUILES OBLIGENT LE LABORATOIRE A JOUER UN RÔLE et demandent la création de nouvelles variétés. Cette éventualité n'a pas échappé aux Services de Recherches Tunisiens. Dès avant la guerre de 1939, le laboratoire d'arboriculture fruitière a pu vérifier que le genre *Oléa* présentait une homogénéité botanique suffisante pour permettre les croisements interspécifiques. Il a pu instituer des courants d'échanges avec les établissements de recherches des autres pays oléicoles et constituer une collection d'espèces voisines d'*Oléa Europea*.

L'éventuelle création de variétés nouvelles n'est d'ailleurs pas la seule activité qui s'ouvre à la génétique appliquée à l'oléiculture. Il est des problèmes plus urgents à résoudre, le plus intéressant est sans doute le GREFFAGE

DES OLIVIERS dans le Centre où la variété dominante, l'Ousslati, est également nommé El Guim (la greffe); cette variété ne peut se reproduire par la voie habituelle, le souchet; les pieds greffés offrent des qualités d'adaptation nettement supérieure. Il faut donc répandre la greffe et le laboratoire va avoir à trouver la solution définitive au PROBLÈME DE LA MULTIPLICATION DE L'OUSSLATI. POSSIBILITÉS EXCEPTIONNELLES en ce qui concerne la productivité et surtout la qualité de l'huile, l'une des meilleures qui soient.

A côté des qualités héréditaires de l'olivier tunisien, il faut considérer l'aide apportée par le milieu de culture.

Dans la Région de Sfax le système du DRY-FARMING a été poussé à sa réalisation technique complète bien des siècles avant d'être baptisé de son nom par les chercheurs américains. La sélection génétique n'y a pas été moins poussée. C'est le mérite de l'agriculture tunisienne d'avoir su, à cet égard, retenir la leçon donnée par le temps.

D'après une étude de M. Valdeyron, directeur du Service Botanique et Agronomique de Tunisie.



Photo Bossoutrot

Marché d'olives